



TARIF DE RESTAURATION SCOLAIRE ET D'ACCUEILS

Pour les saint-lois, les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial CAF.

En ce qui concerne les tarifs de restauration scolaire pour les enfants saint-lois, une dégressivité de – 10 % pour le 2^{ème} enfant inscrit et – 15 % pour les suivants est appliquée.

TARIFS	QUOTIENT CAF	DEGRESSIVITE
1,31 €	= ou < 370	1,18 € - 1,11 €
1,96 €	371 / 430	1,96 € - 1,76 €
2,29 €	431 / 510	2,06 € - 1,95 €
2,94 €	511 / 595	
3,59 €	596 / 750	
4,01 €	751 / 1 050	
4,35 €	> ou = 1 051	
5,23 €	Hors commune et adultes	

TARIFS ACCUEILS ET ETUDES SURVEILLEES			
Saint-lois		Hors commune	
Accueil Panier repas	<i>Quotient < 430</i>	1,31 €	Accueil Panier repas 3,42 €
	<i>Quotient > ou = à 431</i>	2,29 €	
Accueil temps de midi de 11h45 à 12h30		0,38 €	Accueil temps de midi de 11h45 à 12h30 0,38 €
Accueil du matin de 7h30 à 8h30		1,10 €	Accueil du matin de 7h30 à 8h30 1,22 €
Accueil du soir (avec goûter) de 16h30 à 18h30	<i>Quotient < à 430</i>	1,48 €	Accueil du soir (avec goûter) de 16h30 à 18h30 3,42 €
	<i>Quotient > ou = à 431</i>	2,97 €	
Etude surveillée de 16h30 à 18h30	<i>Quotient < à 430</i>	0,55 €	Etude surveillée de 16h30 à 18h30 2,86 €
	<i>Quotient > ou = à 431</i>	2,08 €	

Le paiement des sommes dues sera à effectuer à la Trésorerie Principale de SAINT-LO, ou par prélèvement automatique ou TIPI.